Léon Gloden

Ministre des Affaires intérieures

© SIP / Claude Piscitelli

Léon Gloden est né le 9 décembre 1972 à Ettelbrück.

Études et formations

Après ses études secondaires, Léon Gloden poursuit des études supérieures à l'université d'Aix-Marseille où il obtient une maîtrise en droit européen et droit international à la Faculté de droit et de sciences politiques. Il approfondit ses études avec des diplômes de l'UCL ("University College London") et du Collège d'Europe Bruges.

Fonctions gouvernementales

À la suite des élections législatives du 8 octobre 2023, Léon Gloden est nommé ministre des Affaires intérieures en date du 17 novembre 2023 dans le gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti démocratique (DP). Il est en charge des affaires communales, de la sécurité intérieure et de l'immigration.

Autres fonctions politiques

Membre du CSV depuis 1999, Léon Gloden est élu pour la première fois à la Chambre des députés sur la liste du CSV dans la circonscription Est en 2009. Il est réélu en 2013, 2018 et 2023. Au Parlement, il assume depuis 2018 notamment les fonctions de vice-président de la commission des institutions et de la révision constitutionnelle et est co-rapporteur de la réforme de la Constitution, vice-président de la commission juridique et membre de la commission de la force publique.

Au niveau local, Léon Gloden est d'abord membre du conseil communal de la Ville de Grevenmacher de 2000 à 2011. À la suite des élections communales de 2011, il devient bourgmestre, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination comme ministre des Affaires intérieures en novembre 2023.

Activités professionnelles

À partir de 1999, Léon Gloden est inscrit au barreau de Luxembourg et avocat à l'étude Elvinger Hoss Prussen dont il devient associé en 2007.

www.gouvernement.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Janvier 2024